



Est-ce qu'un canadien futur papa d'un bébé français as des droits

Par **cleluc**, le **28/08/2017** à **16:36**

Bonjour,

Je suis française, enceinte d'un canadien dont le visa temporaire va bientôt arriver à échéance (un pvt).

Nous ne sommes pas mariés, ni pacés; nous vivants en couple depuis 4 ans (2 ans au Québec + 2 ans en France).

Quelles sont les possibilités de visas pour lui, sachant que l'accouchement est prévu dans 5 mois.

Son patron actuel aimerait le garder avec un contrat à durée indéterminée.

Doit-il rentrer au Canada pour faire une demande de regroupement familial ?

Si on se pacse, est-ce que la situation pourrait l'aider ou doit-on absolument se marier ?

Nous n'avons pas forcément le budget pour le mariage.

Qu'en pensez-vous ?

Quelles sont les alternatives ?

Merci d'avance